

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 avril 2021

LA GARE DE LA CROIX DE BERNY (RER B) RÉNOVÉE, LE RER B 100% ACCESSIBLE

Depuis fin avril, les voyageurs bénéficient d'un espace entièrement rénové en gare de la Croix de Berny (RER B), désormais accessible à tous les voyageurs en situation de handicap (moteur, mental, psychique, visuel et auditif) depuis la rue Velpeau. Toutes les gares du RER B sont désormais accessibles.

Rénovée et modernisée, la gare de la Croix de Berny (RER B), située à Antony, offre désormais à tous les clients-voyageurs du réseau Île-de-France Mobilités :

- **un accès historique plus spacieux, rue Velpeau** (sortie n°2), accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation d'un **ascenseur** ;
- **un nouvel accès principal, repositionné avenue du Général de Gaulle** (sortie n°1). Dès septembre prochain, lorsque les travaux du parvis en lien avec ceux de la future ligne T10 du tramway seront terminés, cet accès principal sera pleinement accessible aux personnes à mobilité réduite. De plain-pied par rapport à la voirie, il facilitera la correspondance avec la future ligne de tramway T10, la ligne de bus Trans-Val-de-Marne (TVM) et le réseau de bus et améliorera le confort de tous les voyageurs.
- **des équipements liés à l'accessibilité** : passages élargis au niveau des appareils de contrôle, déploiement d'interphones de dernière génération pour contacter un agent RATP, des balises sonores, des bandes d'éveil de la vigilance,....
- **des quais élargis**, au niveau des entrées et sorties, pour faciliter la circulation de tous les voyageurs ;
- **un nouveau passage sous voies**, qui remplace l'ancienne passerelle.



Par ailleurs, d'importants travaux ont été menés pour mettre à niveau le système de sécurité de la gare et l'adapter à la prise en charge de personne en situation de handicap, notamment en fauteuil roulant : création d'espaces refuges pour permettre la mise à l'abri des voyageurs qui ne peuvent pas évacuer de manière autonome, adaptation du système de sécurité incendie, restructuration des cheminements d'évacuation, amélioration de l'audibilité des messages commerciaux et d'évacuation, opération sur

l'infrastructure pour permettre une intervention toujours plus rapide et sécurisée des pompiers...

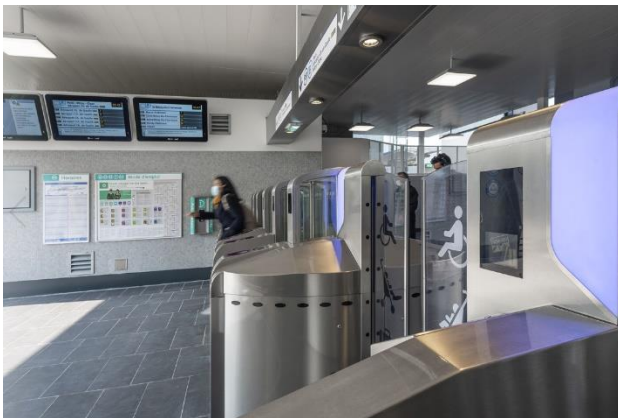
Les équipements liés à la mise en accessibilité et déployés dans la gare de Croix de Berny sont le fruit des rencontres régulières avec le Comité Consultatif Accessibilité, composé de la Mission

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

accessibilité RATP et de 9 associations, pour apporter des solutions concrètes qui répondent au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.

En parallèle, les agents RATP qui travaillent dans la gare ont été formés à l'accueil de ces publics en situation de handicap et à l'utilisation des nouveaux équipements.

Les travaux de voirie autour de la gare de Croix de Berny, finalisés en septembre prochain, permettront un accès facilité pour tous à la gare.



Engagés pour la mobilité inclusive et accessible pour tous

Tous les clients-voyageurs, en difficulté pour se déplacer - les usagers de fauteuil roulant, les femmes enceintes ou encore les personnes âgées ou invalides - bénéficient d'un [nouveau plan](#) afin de mieux préparer leur voyage sur l'ensemble du réseau Île-de-France Mobilités. Qu'il s'agisse du métro, RER ou tramway, ces derniers peuvent consulter et télécharger les facilités d'accès aux stations et gares sur iledefrancemobilités.fr et ratp.fr, les applications Île-de-France Mobilités et RATP, et bénéficier d'une version papier dans tous les guichets des stations et gares du réseau. En janvier 2021, la RATP a également édité plusieurs Atlas en braille et en gros caractères pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir le réseau métro (16 lignes et 306 stations) du bout des doigts.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Par ailleurs, depuis le 30 avril 2021, la RATP mène une expérimentation en gare de Luxembourg (RER B) afin de faciliter l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes. Les clients se rendant en gare de Luxembourg, située à proximité de l'Institut National de Jeunes Sourds (INJS), sont accueillis par des agents RATP disposant de masques dits « inclusifs ». Ils peuvent s'en équiper dès qu'un client, informé au préalable par un affichage, les sollicite. Ces masques, en partie

transparents, protègent tout en rendant visibles les expressions du visage. Ils facilitent ainsi la lecture sur les lèvres et sont, en ce sens, parfaitement adaptés aux échanges avec des personnes sourdes ou malentendantes, en situation de handicap cognitif ou intellectuel. Une excellente nouvelle pour ces dernières, en cette période où le port du masque obligatoire pourrait avoir tendance à les isoler de leur environnement.

[Télécharger les visuels.](#)

+ Pour en savoir plus :

www.iledefrance-mobilites.fr - [@IDFmobilites](#)

www.ratp.fr - [@RATPgroup](#)

Contacts presse :**Île-de-France Mobilités :**

Amélie LANGE : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 07 60 10 95 05

RATP :

Léa COMMEAU : lea.commeau@ratp.fr - 01 58 78 37 37 – 06 49 60 72 23